



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
1^{er} décembre 2014
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2015

26-30 janvier 2015, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste
des documents et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2. Questions financières, budgétaires et administratives	2
3. Programmes de pays et questions connexes	3
4. Évaluation	3
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
5. Surveillance	4
6. Questions financières, budgétaires et administratives	4
7. Programmes de pays et questions connexes	5
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
8. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	5
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
9. Recommandations du Comité des commissaires aux comptes	5
10. Questions diverses	6
<i>Réunion commune des Conseils d'administration du FNUAP-PNUD-UNOPS, d'ONU-Femmes, du PAM et de l'UNICEF (2 février 2015)</i>	
Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, première session ordinaire de 2015	7



Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Point 1 Questions d'organisation

Conformément à sa décision 2006/14 et à l'article 7 de son Règlement intérieur, le Conseil d'administration du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS élira un nouveau bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. L'élection se tiendra le 7 janvier 2015. Selon le système de roulement entre les divers groupes régionaux, le Président du Conseil d'administration pour 2015 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Au titre du point 1 de l'ordre du jour, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Il approuvera également le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 2014. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil d'administration pour observations; le rapport définitif reprend les observations reçues dans les délais impartis.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2015, établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Conseil d'administration, est présenté au Conseil pour adoption.

Documentation

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires (DP/2015/L.1)

Rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2014 (DP/2015/1)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2014 (DP/2015/2)

Plan de travail pour 2015 (DP/2015/CRP.1)

Débat consacré au PNUD

Point 2 Questions financières, budgétaires et administratives

Le PNUD a établi le rapport sur le soutien budgétaire direct pour 2008-2014, comme suite à la demande du Conseil d'administration, qui l'a prié, au paragraphe 5 de sa décision 2013/3, de lui soumettre un rapport, avant le début de sa première session ordinaire de 2015, sur l'approche qu'il suivait, avant d'affecter des fonds, pour prendre pleinement la mesure des risques associés à la fourniture d'un appui budgétaire direct et à la mise en commun des ressources, et sur les initiatives qu'il prenait pour suivre et examiner systématiquement ces risques, en formulant des recommandations quant aux meilleurs moyens de les évaluer.

Le rapport fait également suite, sous forme résumée, aux paragraphes 4 et 6 de la décision en question, dans lesquels le Conseil d'administration a prié le PNUD de

lui soumettre les évaluations et vérifications voulues, ainsi que toute amélioration des règlements et des règles, pour examen, à sa première session ordinaire de 2015, afin qu'il puisse adopter une décision sur la poursuite de la participation du PNUD à l'appui budgétaire direct et à la mise en commun des ressources.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Le Conseil d'administration entendra par ailleurs un exposé oral sur la stratégie de mobilisation des ressources destinée à appuyer l'exécution du plan stratégique du PNUD pour 2014-2017. La stratégie définira les mesures de préservation et d'augmentation des ressources ordinaires (ressources de base), d'élargissement de la base de donateurs, de diversification des sources de financement et d'amélioration de la qualité et la quantité des autres ressources (ressources autres que les ressources de base).

Documentation

Rapport sur le soutien budgétaire direct pour 2008-2014 (DP/2015/3)

Point 3 **Programmes de pays et questions connexes**

Au titre du point 3 de l'ordre du jour, le Conseil d'administration sera prié : a) d'examiner et d'approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme du Chili, du Guatemala, de Madagascar et du Mali; b) d'approuver la prorogation de neuf mois du programme de la Colombie et de deux ans des programmes du Myanmar et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Documentation

Prorogation de programmes de pays (DP/2015/4)

Afrique

Descriptif de programme de Madagascar (DP/DCP/MDG/3)

Descriptif de programme du Mali (DP/DCP/MLI/3)

Amérique latine et Caraïbes

Descriptif de programme du Chili (DP/DCP/CHL/3)

Descriptif de programme du Guatemala (DP/DCP/GTM/3)

Point 4 **Évaluation**

Comme l'a demandé le Conseil d'administration, un cabinet de conseil extérieur a examiné la fonction d'évaluation du PNUD en 2014. Un projet de rapport d'examen a été présenté de manière informelle au Conseil d'administration à sa seconde session ordinaire de 2014; le rapport final a été présenté au Conseil d'administration pour qu'il l'examine pendant sa session en cours. Dans le rapport

d'examen sont évalués l'efficacité de la fonction d'évaluation du PNUD depuis 2011, la mesure dans laquelle le Programme respecte les orientations fixées et l'état d'avancement de l'application des orientations. Y sont également recensés les domaines dans lesquels des changements d'orientation ou des décisions de la direction s'imposent pour améliorer la fonction d'évaluation. Le rapport est assorti des réponses de la direction et de celles du Bureau indépendant d'évaluation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des constatations et recommandations énoncées dans le rapport d'examen et des réponses de la direction qui l'accompagnent.

Documentation

Rapport sur l'examen de la fonction d'évaluation du PNUD (DP/2015/5)

Réponses de la direction aux résultats de l'examen de la fonction d'évaluation du PNUD (DP/2015/6)

Réponse du Bureau indépendant d'évaluation aux résultats de l'examen de la fonction d'évaluation du PNUD (DP/2015/7)

Débat consacré au FNUAP

Point 5 Surveillance

Les premières mesures de surveillance prises par le FNUAP (document DP/FPA/2008/14) ont été approuvées par le Conseil d'administration dans sa décision 2008/37. Depuis 2008, les questions concernant la surveillance ont suffisamment évolué pour justifier une actualisation de ces mesures. Les mesures prises par le FNUAP en matière de surveillance telles que modifiées énoncées dans le rapport rendent compte de ces évolutions.

Documentation

Mesures de surveillance modifiées (DP/FPA/2015/1)

Point 6 Questions financières, budgétaires et administratives

Le FNUAP s'emploie à fournir davantage de fonds aux pays connaissant des situations d'urgence, ainsi qu'à intensifier son action humanitaire en attendant que les donateurs versent des fonds, tout en minimisant les risques. Il propose d'augmenter le montant des ressources ordinaires allouées chaque année aux fonds d'urgence en faisant passer la limite autorisée de 5 à 10 millions de dollars, et d'autoriser le Directeur exécutif à augmenter ce montant de 20 % maximum au cours d'une même année si le nombre et l'ampleur des situations d'urgence le justifient, sous réserve de l'approbation a posteriori du Conseil d'administration. Il propose également de créer à titre exceptionnel une réserve d'intervention humanitaire d'un montant de 10 millions de dollars, prélevée sur les ressources inscrites au budget ordinaire.

Documentation

Accroissement du financement de l'action humanitaire du FNUAP (DP/FPA/2015/2)

Point 7
Programmes de pays et questions connexes

Le Conseil d'administration sera prié : a) d'approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de Madagascar et du Mali; b) de prendre note de la première prorogation d'un an des programmes de l'Iraq et de la République démocratique populaire lao et de celle de neuf mois du programme de la Colombie; c) d'approuver la prorogation de deux ans du programme du Myanmar.

Documentation

Descriptif de programme de Madagascar (DP/FPA/CPD/MDG/7)

Descriptif de programme du Mali (DP/FPA/CPD/MLI/7)

Prorogation de programmes de pays (DP/FPA/2015/4)

Débat consacré à l'UNOPS**Point 8**
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

La Directrice exécutive de l'UNOPS fera une déclaration au Conseil d'administration.

Débat consacré aux questions communes**Point 9**
Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

Dans son rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU pour 2013, le PNUD dresse le bilan des progrès accomplis en ce qui concerne les neuf recommandations prioritaires pour 2012-2013 (énoncées dans le document DP/2013/8 et approuvées par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/7); présente les recommandations prioritaires pour 2014-2015 et les mesures qui seront prises pour y donner suite; et fait le bilan de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2013. En application de la décision 2010/9 du Conseil d'administration, le détail de l'application des recommandations d'audit et l'intégralité du rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/69/5/Add.1) sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration.

En application de la décision 97/2 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif du FNUAP fait rapport sur l'application des recommandations énoncées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (A/69/5/Add.8). Le Comité des commissaires aux comptes a de nouveau émis une opinion non assortie de commentaires sur les états financiers du FNUAP pour l'année terminée le 31 décembre 2013. Dans son rapport publié sous la cote A/69/5/Add.8, il a noté que le FNUAP jouissait d'une bonne santé financière. Le FNUAP a également traité de questions d'audit dans le rapport du Directeur de la Division des services de contrôle interne concernant les activités d'audit et de contrôle interne menées en 2013 (DP/FPA/2014/6), qui a été présenté au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2014. Un tableau distinct, qui peut être consulté sur le site Web du Conseil d'administration du FNUAP, indique les progrès réalisés dans l'application des recommandations d'audit.

L'UNOPS se félicite de donner suite aux recommandations énoncées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/69/5/Add.11) et de faire le point sur l'état d'avancement de leur application. Le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2013 n'était assorti d'aucune réserve.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision concernant les rapports du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2013.

Documentation

PNUD : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2013 (DP/2015/8)

Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2013 : état d'avancement de l'application des recommandations (DP/FPA/2015/3)

UNOPS : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2013 (DP/OPS/2015/1)

Point 10

Questions diverses

Réunion commune des Conseils d'administration du FNUAP-PNUD-UNOPS, d'ONU-Femmes, du PAM et de l'UNICEF (2 février 2015)

Thèmes :

1. En partenariat avec d'autres : enseignements tirés de l'expérience concernant le renforcement de l'innovation pour atteindre les personnes qui sont dans le besoin;

2. Stratégies novatrices en matière de conception et d'exécution de programmes devant faciliter la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

Plan de travail provisoire

Conseil d'administration du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS

Première session ordinaire de 2015

(26-30 janvier 2015, New York)

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Mercredi 7 janvier			Élection du Bureau du Conseil d'administration pour 2015
Lundi 26 janvier	10 heures- 13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport sur les travaux de la seconde session ordinaire de 2014 • Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2015 <p>Débat consacré au PNUD</p> <p>Déclaration de l'Administratrice</p>
		2	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le soutien budgétaire direct pour 2008-2014 (décision 2013/3)
	15 heures- 17 h 30	2	Questions financières, budgétaires et administratives (<i>suite</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Exposé sur la stratégie du PNUD concernant la mobilisation des ressources (décision 2014/24)
	<i>17 h 30-18 heures</i>		<i>Consultation sur les projets de décision</i>
Mardi 27 janvier	10 heures- 13 heures	4	Débat consacré au PNUD (<i>suite</i>) Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'examen de la fonction d'évaluation du PNUD et réponses de la direction <p><i>Consultations sur le programme de travail chiffré du Bureau indépendant d'évaluation et les questions touchant la réforme de l'évaluation des résultats des activités de développement</i></p>
	15 heures- 17 heures	3	Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation de descriptifs de programme de pays • Prorogation de programmes de pays
	<i>17 heures-18 heures</i>		<i>Consultations sur les projets de décision</i>

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Mercredi 28 janvier	10 heures- 13 heures		Débat consacré au FNUAP Déclaration du Directeur exécutif
		5	Surveillance <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de surveillance du FNUAP telles que modifiées
		6	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du financement de l'action humanitaire du FNUAP
		7	Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Approbation de descriptifs de programme de pays • Prorogation de programmes de pays
	15 heures- 17 h 30		Débat consacré aux questions communes
		9	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes <ul style="list-style-type: none"> • Rapports du PNUD et de l'UNOPS sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes pour 2013 • Rapport du FNUAP sur la suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2013 : état d'avancement de l'application des recommandations
	<i>17 h 30-18 heures</i>		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Judi 29 janvier	10 heures- 13 heures		Débat consacré à l'UNOPS
		8	Déclaration de la Directrice exécutive
	15 heures- 18 heures		
Vendredi 30 janvier	10 heures- 13 heures		
	15 heures- 18 heures	10	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des décisions en instance
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption du plan de travail provisoire de la session annuelle de 2014
Lundi 2 février	10 heures- 13 heures 15 heures- 18 heures		Réunion commune des conseils d'administration du FNUAP-PNUD-UNOPS, d'ONU-Femmes, du PAM et de l'UNICEF